

Mclamer un billet de présence. Certes, il n'y a pas de genre de punitions plus capables d'exciter les enfants au travail. On voit qu'il ne plaît pas cependant à Roussel. Oubliant la reconnaissance, le respect qu'il doit à des hommes aussi dévoués que les professeurs de son fils, il en vint à l'insulte 50 francs.

État civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE NAISSANCES DU 20 DÉCEMBRE. — Gustave Lefebvre, rue du Fort. — Victor Defyve, rue du Fresnoy. — Blanche Dupont, rue Jacquart. — Céline Duvivier, rue de la Lyse. — Achille Herman, rue d'Italie. — Léopold Vandeputte, rue de la Balance. — Alphonse Thiberguen, rue des Arts. — Marie Mahieu, Place du Tichon. — Emile Planckaert, rue du Courir. — Constant Meirhaeghe, au Pile. — Irma Guilluy, rue de Soubise. — Louis Kempe, rue Saint-Antoine. — Alfred Hodevert, rue du Tilleul.

du 21 décembre. — Emile Vancampen, rue des Longues-Haies. — Alfred Vanthier, chemin des Couteaux. — Henri Couplet, rue de France. — Adolphe Derudder, rue Jacquart. — Benoit Garrein, rue de Tourcoing. — Eugène Blouadel, rue Saint-Louis. — Arthur Groven, rue de Tourcoing. — Léonie Leloup, rue Philippe-le-Bon. — Phariside Soens, rue de l'Avocat. — François Delmuller, rue de Watrelot. — Eugénie Deleporte, rue de l'Époule.

du 22 décembre. — Noël Demest, au Cul de Four. — Céline Delcroix, rue de l'Hommelet. — Blanche Lambain, au Tilleul. — Florimond Delcroix, rue de la Basse-Masure. — Philippe Beittens, rue Vaucanson. — Henri Poulain, rue de la Croix. — Mathilde Peels, rue de la Chaussée. — Marie Dhaussy, rue Darbot. — Joseph Delman, rue des Anges. — Louis Haquette, rue Traversière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 DÉCEMBRE. — Elise Meurice, 4 ans, rue Beurewart. — Henriette Leuridan, 63 ans, ménagère, rue de la Limite. — Amand Vincent, 1 an, rue Pelart. — Adelaïde Flipo, 75 ans, rentière, Grande-Rue.

du 21 décembre. — Pauline Accou, 19 ans, Hôtel Dieu. — Rosalie Goethals, 85 ans, journalière, à l'Hospice. — Henri Merchez, 19 ans, rattaché, Hôtel Dieu. — Camille Dessaux, 30 ans, soignouse, rue de la Paix. — Jean-Baptiste Debeuf, 14 ans, Hôtel Dieu. — Philomène Grégoire, 16 ans, soignouse, rue Bernard.

du 22 décembre. — Françoise Delmuller, 1 jour, route de Watrelot. — Virginie Hutier, 76 ans, sans profession, rue de la Paix. — Marie Moerman, 10 ans, bobineuse, rue Archimède. — Séraphine Fant, 82 ans, journalière, aux Petites-Sœurs. — Marie Kamma, 2 ans, rue de la Guinguette. — Blanche Davinaga, 1 an, rue de la Guinguette.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré le jeudi 24 décembre 1874, à neuf heures, à l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de dame ELISE MULLIER, épouse de Monsieur CHARLES DELSALLE, décédée à Roubaix, le 19 novembre 1874, à l'âge de 57 ans et 10 mois. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 20 Décembre 1874.
Sommes versées par 126 déposants, dont 32 nouveaux, Fr. 19.793.25
26 demandes en remboursement, 9.395.13
Les opérations du mois de Décembre sont suivies par MM Louis Watine et Charles Seurbier, directeurs.

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS

PAIN DE MÉMAGE.
Composé de deux tiers de blé blanché et un tiers de blé roux ou macaux
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 30.25
PAIN DE DROUÈRE QUALITÉ
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33.25
PAIN BLANC.
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 36.25
PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS.
Composé de fleur de première qualité.
Le pain de 125 grammes est taxé à 4.625
Les deux pains, à 9.25
Les quatre pains, à 18.50
Les huit pains, à 37.25
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 21 Décembre 1874. Publié le 16 Décembre 1874.
Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Faits Divers

— M. le comte de Chambord vient de souscrire pour 1,000 fr. à l'œuvre des bibliothèques des sous-officiers et des soldats.

— UN AGENT DE POLICE SANS DÉLICATESSE. — Un fait heureusement bien rare, est celui d'un inspecteur de police qui voit les voleurs. Un sieur Dermonon, chargé de la surveillance des pick-pockets du quartier de la Madeleine, vivait au milieu d'eux dans les cafés et les tavernes. Il se présentait à ces industriels comme un confère qui avait de belles relations dans le monde administratif, et comme un homme capable de les tirer d'un mauvais pas, s'ils étaient jamais pris. Il leur soustrait des sommes de 20, de 30 fr. à valoir sur les services qu'il pouvait leur rendre dans un avenir peut-être assez prochain. Il les suivait

quand ils se mettaient en campagne, et s'il en surprenait un, exerçant ses talents sur les poches d'une victime, il l'arrêtait et le menait au poste, ce qui lui valait les honneurs et le profit d'un procès verbal. Dermonon donnait quelquefois aussi des avis qu'il faisait payer un peu cher. S'il entendait dire que des pick-pockets avaient résolu une expédition sur les gares de voyageurs aux chemins de fer, il en prévenait la police, qui envoyait aussitôt de nombreux agents. Puis il avertissait les voleurs du danger qu'ils couraient, s'ils mettaient leur projet à exécution, et il recevait le prix de son avertissement.

Une fois, à propos d'une expédition en grand qui devait avoir lieu à la gare du Nord, il reçut, pour droit d'avis, une somme de 500 fr. du chef de la bande. L'inspecteur de police ne s'en tenait pas là. Dès qu'il avait fait arrêter un pick-pocket, il se rendait à l'hôtel ou au garni habité par le malfaiteur, et, avec une fausse lettre signée du nom du voleur, il se faisait délivrer les effets de celui qu'il venait de conduire chez le commissaire de police. Tous ces gens-là se souciaient, et main-tenaient Dermonon, inculpé de vol et d'escroquerie, sur des malfaiteurs, sera traduit dans une dizaine de jours à la 7e chambre du tribunal correctionnel.

LES EMPLOYÉS INDIÉS. — Il est étonnant, dit le *Pall Mall Gazette*, de voir le monde toujours croissant d'employés de sociétés, de compagnies et de particuliers, accusés et condamnés pour avoir détourné des fonds qui leur étaient confiés : de pareils faits sont, au contraire, très rares parmi les employés du gouvernement. Ils se produisent toujours de la même manière : L'employé est un jeune homme qui commence par s'approprier de petites sommes, falsifier les écritures, puis en prend de plus grandes et, croyant à l'impunité, puisqu'on n'a encore rien découvert, finit par dévaliser son patron, qui alors seulement commence à se douter de quelque chose, épouvané par ce qu'il voit, et constate finalement que, depuis plusieurs années, en met sa caisse en coupe réglée. Il serait bien facile d'empêcher un pareil scandale : il n'y aurait pour cela qu'à vérifier les écritures un peu plus soigneusement, et surtout avant toute chose, à rétribuer un peu mieux les employés qui, tout au contraire de ceux du gouvernement anglais, ne reçoivent trop souvent que des salaires dérisoires.

L'Affaire de Saint-Denis. — Nous avons parlé de la scandaleuse affaire de Saint-Denis : les vols commis dans la caisse des pauvres par un conseiller municipal, membre du bureau de bienfaisance, le citoyen Fontaine. Voici, dit le *Figaro*, de nouveaux renseignements sur cette affaire : Sous l'ancienne administration, il n'y avait à Saint-Denis qu'un seul boulanger désigné pour recevoir les dons.

Lorsque les événements du 4 septembre amenèrent Fontaine et ses amis aux honneurs municipaux, il fut décidé que l'autorisation de recevoir ces dons serait étendue à tous les boulangers, sauf par eux à se faire rembourser chez l'adjudicataire. De cette façon, il était plus facile de placer les dons sans être découvert, en n'allant pas deux jours de suite chez le même boulanger. De plus comme chaque admi-nistrateur était chargé d'un quartier et que Fontaine avait choisi l'un des plus pauvres, le grand nombre de dons qu'il prenait paraissait moins étonnant.

L'arrestation de Fontaine est un deuil pour la démocratie dionysienne. Il en est en effet l'une des colonnes. C'est lui qui inaugura à Saint-Denis les enterrements civils, en faisant enfouir sa sœur, pauvre jeune fille élevée par les religieuses de l'ovroir et par conséquent fort pieuse. Ce fut lui aussi qui présida au baptême du fils d'un de ses collègues, bapême civil au vin de Champagne, et auquel il fit un speech resté célèbre dans la ville.

Nous aurons par la suite occasion de de revenir sur les antécédents de ce digne citoyen.

— UN CANON MONSTRÉ. — On lit dans l'*Italia militare* :

Les expériences du gigantesque canon de 32 centimètres, suspendus, il y a quelques semaines, à la suite de la rupture d'un cercle de la culasse, sont reprises depuis quelques jours. La mauvaise qualité du cercle brisé a fait prendre la décision de changer tous les cercles du canon. L'opération, déjà délicate quand elle est exécutée dans un établissement muni de machines et de tous les autres engins nécessaires, a été faite au polygone même, au milieu d'un manque absolu des appareils requis. Les dispositions et les expédients adoptés font l'éloge des officiers d'artillerie proposés à l'opération. Elle a, du reste, parfaitement réussi. Le canon a déjà tiré un grand nombre de coups depuis cette opération. Les résultats obtenus confirment les excellentes prévisions et les espérances que les premières expériences avaient fait naître.

On croit, en outre, avoir trouvé une poudre d'une forme et d'une densité qui permettent d'atteindre une puissance ballistique peu inférieure à celle obtenue par les plus puissantes pièces d'artillerie étrangère. Mais notre canon avait toujours le grand avantage d'un coût bien inférieur et d'une durée beaucoup plus longue, en déduisant cette dernière qualité des résultats donnés par les canons de 24 centimètres.

— UNE SORCIÈRE. — Il paraît qu'il y a encore des sorciers dans la ville de Laval, ou plutôt il y avait une sorcière, la femme Collet. Samedi dernier, elle se présentait vers huit heures du matin chez les époux G..., débitants, se faisant servir un petit verre, puis engageant la conversation avec ces braves gens, elle leur annonçait qu'une succession était sur le point de leur échapper, mais que grâce à ses soins et à l'aide de certaines préparations, elle leur éviterait toutes les difficultés.

Elle demanda aussitôt un bol, de l'eau et du bois bénits, puis faisant certain signes cabalistiques, elle ajouta qu'il fallait jeter deux louis de 20 francs dans l'eau. Ce qui fut fait.

— Maintenant, dit-elle, il faut laisser la préparation tranquille quelque temps et, gravement, elle s'en alla.

Cependant, les époux G... curieux de leur nature, voulurent voir l'effet de cette espèce de mixture. L'or s'était volatilisé, il n'en restait aucune trace. Ils allèrent consulter le commissaire de police. Très septique à l'endroit des sorciers, il fit rechercher la femme Collet, et à 2 heures de l'après-midi, on l'amena au bureau. Elle avait déjà trouvé moyen de dépenser 10 fr., car elle n'avait plus que 30 fr.

Le tribunal l'a condamnée à deux ans de prison.

LES MANÈGES DE LION. — Hier, chez Magry, à Paris, une vingtaine de rédacteurs et de députés de la *Chasse illustrée* s'étaient réunis, sous la présidence de M. Alfred Firmin-Didot, directeur du journal, et de M. Emile Chevalier, son rédacteur en chef, afin de goûter au jambon et au cœur du dernier lion tué dans les environs de Philippeville, par Constant Chéret.

Le jambon de lion, préparé à l'estouffade, a obtenu un magnifique succès... d'estime; quant au cœur, bien que savamment préparé et bourré de truffes, il a, croyons-nous, été de plus difficile digestion. La chair du lion est un peu ferme et d'un grain serré, comme celle du cheval; elle est néanmoins très mangeable.

Le seigneur à la grosse tête, dont le jambon nous a triomphalement été présenté, était un galan en de la pire espèce; il adorait le beau sexe et il le lui prouvait en le croquant. Quelques jours avant sa mort, il avait encore dévoré trois jeunes et jolies Mauresques.

— On lit dans le *Bulletin de l'Instruction publique*, n° 348, page 920, le paragraphe suivant :

Les palmes d'officier de l'Instruction publique sont accordées à :

S. Majesté le roi du Cambodge ;
S. Majesté le suprême roi de Siam.
Les palmes d'officier d'Académie sont accordées à :

S. Exc. le khaloua du roi de Cambodge ;
S. Exc. Chou Phya Pra-Kiang, ministre des affaires étrangères du roi de Siam.

A l'occasion des étrennes le monde se porte en foule à la *Colonie des Indes*, entrepôt général du vrai foulard de l'Inde, rue de Rivoli, 114. Tout Paris et la province ayant reconnu qu'il n'y a rien de plus utile, de plus durable et de plus gracieux à offrir pour cadeau d'étrennes qu'une jolie boîte de foulard assortie, dans les prix varient comme suit : Les Nekama sans envers pour la poche aux prix de 5, 7.50, 8, 9, 10, 12 et 15. — Les Stambouls, double face croisée pour chemises à 6.50, 8, 10, 12, 15, 20 et 25. Les Mongoles rayés et à carreaux à 3.50, 5, 6, 8, 10, 12 et 15 fr. — Les Miyakos, articles du Japon pour hommes, à 12, 15, 18, 25, 30, 40, et 50 fr. extra. — Les Nagasaki et les Surats pour dames à 3.50, 5, 6, 8, 10, 12 et 15 fr. extra. — Les Balistes de Chine inusables à 1.75, 2.25, 2.75, 3.50, 5, 6, 8 et 10 fr. Gros et détail. Envoi franco.

La *Colonie des Indes*, rue de Rivoli, 114, maison de confiance établie depuis 18 ans, envoi ses échantillons pour robes et costumes franco.

Progrès de l'Art DENTAIRE
Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard Verbrugge DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière, 4

Nous conseillons au patient de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTIS

HYGIÈNE DES FAMILLES.

La Médecine médicale vient de s'élever à un produit qui rend de grands services dans les hôpitaux et qui est dû à un praticien distingué.

Les résultats les plus heureux consistent tous les jours l'efficacité de *Vin du docteur Cabanes (KinaCabanes)*; la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacio-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le *Kina Cabanes (vin du docteur Cabanes)*, donnera à nos principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen le rendra aptes à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'économie altérée par la CHLOROSE, l'ANÉMIE, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortège, décoloration générale de la peau et des membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux, etc.

Le *Kina Cabanes* sera toujours pris avec succès par les JEUNES FILLES CHLOROTIQUES, dans les PÉRIODES BLANCHES, les PALES COULEURS, les FEMMES GÉNÉRALES, les LANGUEURS D'ESTOMAC, le MANQUE D'APPÉTIT, l'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ, occasionné soit par l'excès du travail ou des plaisirs dans l'anémie, l'ATONIE DES VOIES DIGESTIVES, et des ORGANES GÉNITO-URINAIRES, (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles qui la croissance fautive; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les MALADIES DE CONSUMPTION, MARIAGE, HYPOCONDRIE, les NÉVROSES, etc. Pendant la grossesse, l'alimentation, et vous serez sûrs d'être débarrassés par l'excès du travail ou des plaisirs dans l'anémie, l'ATONIE DES VOIES DIGESTIVES, et des ORGANES GÉNITO-URINAIRES, (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles qui la croissance fautive; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les MALADIES DE CONSUMPTION, MARIAGE, HYPOCONDRIE, les NÉVROSES, etc. Pendant la grossesse, l'alimentation, et vous serez sûrs d'être débarrassés

par l'excès du travail ou des plaisirs dans l'anémie, l'ATONIE DES VOIES DIGESTIVES, et des ORGANES GÉNITO-URINAIRES, (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles qui la croissance fautive; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les MALADIES DE CONSUMPTION, MARIAGE, HYPOCONDRIE, les NÉVROSES, etc. Pendant la grossesse, l'alimentation, et vous serez sûrs d'être débarrassés par l'excès du travail ou des plaisirs dans l'anémie, l'ATONIE DES VOIES DIGESTIVES, et des ORGANES GÉNITO-URINAIRES, (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles qui la croissance fautive; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les MALADIES DE CONSUMPTION, MARIAGE, HYPOCONDRIE, les NÉVROSES, etc. Pendant la grossesse, l'alimentation, et vous serez sûrs d'être débarrassés

adressant un mandat de 20 francs à la Pharmacie L. PIETTE, à Toulouse, et pharmacie centrale de France, Paris. 6954 (c.)

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles :

On assure que M. de Choiseul déposera demain le rapport du 5^e bureau sur l'élection de la Nièvre.

Des démarches sont faites auprès du ministre de la guerre pour une œuvre à la fois de bienfaisance et de patriotisme qui est très-bien accueillie dans les cercles parlementaires et qui fait le plus grand honneur à ses initiateurs, M. Keller et Le Père Dulong de Rosnay.

Il s'agit d'une institution des *Pupilles de l'Armée* dont le but est d'enlever aux grands centres de population les malheureux enfants abandonnés que la misère ou la mort des parents y jettent chaque an, le comble de nouvelles recrues du vice et du désordre, pour en faire des soldats vigoureux et intelligents. L'institution s'attachera à former des sous-officiers avec les mieux doués d'entre eux. Il faudra, pour être admis aux pupilles de l'armée, être âgé de 12 ans et avoir une constitution physique capable de supporter le régime militaire. Il faudra, de plus, payer une pension, et c'est ici que devra intervenir la générosité privée pour aider au succès de l'œuvre de M. Keller.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

LA GUERRE CARLISTE
Bayonne, 22 décembre. — Les dépêches carlistes constatent qu'aucune opération militaire nouvelle n'a eu lieu, ces jours derniers, par suite du mauvais temps. Libéraux et carlistes sont restés dans leurs positions respectives.

Une dépêche de Tristany au général Elio, annonce qu'il a battu la colonne républicaine de Lopez Dominguez entre Cardona et Berga (Catalogne). Les carlistes auraient pris toute l'artillerie des libéraux et leur auraient fait un certain nombre de prisonniers.

Berlin, 22 décembre. — Les carlistes ayant tiré sur un navire allemand le *Gustave*, les canonnières *Albatros* et *Nantius*, qui devaient quitter Santander hier, ont reçu l'ordre de rester. Leurs commandants demanderont satisfaction de l'outrage fait au drapeau allemand.

COMMERCÉ

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(Dépêches de MM Schlagenhaufen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bultheu-Desbroux.)

Havre, 22 décembre. — Sans changement, plutôt meilleur pour feeling, les vendeurs refusent les offres basses.

Liverpool, 23 décembre. — Ventes 10 000 b. Marché inchangé. Recettes, 95,000. York, 14 1.8.

Avis divers
Havre, 22 décembre. — Colons : On a traité de vis hier plusieurs blocs importants, d'abord une soie de 1,316 b. Timmely disponibles, à 65 fr. 50, et à livrer, 500 b. Cacaoadah, à 62 fr.; 500 b. Georgia good ordinary staire, à 78 fr., enfin 500 b. good fair Ounra, à 65 fr. pour embarquement voilier de janvier février. On n'a pas noté cette dernière affaire. A part ces lots, nous étions au grand calme, et c'est à peine s'il se traitait quelques centaines de balles en Surate et Amérique, à prix sans variation.

Les ventes notées à quatre heures vont à 2,567 b.

Londres, 21 décembre. — Cotton : Marché calme, sans changement. Ventes en disponible depuis vendredi 680 b seulement, dit 350 b. Timmely, de 5 1/8 à 5 3/4. A livrer on a fait du good fair Timmely septembre-décembre, à 5 7/16, et du good fair Bengale nouveau, décembre-janvier à 4 1/2.

Manchester, 22 décembre. — Le marché continue excessivement calme, les prix sont un peu en baisse pour les qualités inférieures.

Les affaires sont très restreintes.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 22 décembre 1874.
Deux heures. — La faiblesse du marché des Rentes n'a pas eu de suite; dès le début, le 5 0/0 a été demandé à 99 1/2, sa hausse de 5 centimes sur les cours de clôture d'hier. Des achats successifs, quoique sans grande importance, ont fait monter ce fonds d'Etat à 99 3/4, prix auquel on le demande au ce moment.

Il ne se négocie plus de primes dont 50 c. pour la liquidation, celles dont 25 c. se traitent avec un faible écart de 15 c.

Généralement lorsque les opérations à primes sont abandonnées, il est très difficile aux meneurs de conduire un mouvement, nous serons donc obligés d'assister jusqu'à la fin de l'année à une stagnation aussi bien dans les cours que dans les transactions.

Le marché des valeurs est au calme plat.

Le Mobilier a faibli de 2 fr.; en l'offre à 247.

Les Chemins français sont toujours sans variation.

Le Foncier français est demandé à 855. Les actions et délégations de Suez sont très fermes aux cours de la veille.

La Rente italienne se maintient aux environs de 68 55.

Les demandes de Rentes françaises pour le compte des receveurs généraux ont été de 67,000 en 5 0/0 et de 600 fr. en 3 0/0. Les obligations de nos Chemins de fer sont assez fermes. On cote le Midi 299, les Charentes 268 et les Franco-Algériennes 219.

Les obligations du Crédit foncier de Russie ont fait 422 50 et 423.

Trois heures. — Le 3 0/0 clôture à 61 60 et le 5 0/0 à 99 32.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

A Paris, rue de Richelieu, 97
Fondée en 1819
(La plus ancienne des Compagnies françaises)

FONDS DE GARANTIE CENT QUINZE MILLIONS RÉALISÉS

Assurances en cas de décès. Assurances en cas de vie avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

Rentes viagères immédiates ou différées.

S'adresser, pour renseignements, à M. Eugène Loucke, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté. 7910

SANTÉ A TOUS rendre sans mé- REVALESCIERE.

Vingt-sept ans d'un invincible succès, en combattant les dyspepsies, maux de digestion, gastralgies, flatulences, vents, agitations, sciéris, palpitations, anémies, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhées, dysenteries, coliques, phlegmes, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Plunkow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure n° 65,311
Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni votre Revaléschiere m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'émouvante vertu de votre Revaléschiere m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.
Cure N° 78,364

M. et Mme Léger, de Maladié de foie, diarrhée, toux et vomissements.
Cure N° 68,471

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Epuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revaléschiere l'a réjoui. « Je préche, je console, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; et à livrer, 60 fr. — Les *Discuits de Revaléschiere* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse en mer, ainsi que toute irritation de la gorge et de certains plaies comprimeuses : oignons, ail, etc., ou bouillons écologiques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fontient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs — La *Revaléschiere* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, et est très utile aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans chauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse.

Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris.

GUÉRISON INSTANTANÉE
NEURALGIES (névralgies) MIGRAINES (non généralisées) MAUX DE DENTS (lors même qu'il s'agit de caries)
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les applications d'un grand nombre de MÉDECINS célèbres et de FRAAUX & CHÉRETS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant aux Délégués Spéciaux des succursales destinées à GUÉRIR INSTANTANÉMENT dans la Pharmacie. — Flacon simple, Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple, Prix, 10 fr.

Dépôt à Roubaix, Pharmacies COILLE et MONIAIGNE; à Tourcoing, pharmacie KERCKOVE, Petite-Place, 9.